

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 06.02.2020

*(Approuvé lors du conseil d'établissement du 29.06.2020)*

### **Etaient présents**

Didier Devillard, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Sébastien Rest, Blaise Fénart, Aurélie Exbrayat, Philippe Corbet, Patrick Bonnefoy, Laurent Sagot, Christophe Adol, Olivier Poggi, Frédéric Oppenheim, Valérie Derrien, Claude Bénard, Lucie Moss, Mme Gonin, Charlotte Pierre, Christine Knauf, Sarah Silvestre, Elisabeth Flawn-Thomas, Pascale Guely, Marie Roger, Dina Karim, Maylis Franceries, Solène Rustin, Jad Abouchalache, Guillaume Bazard, Jihane Schmitt, Isabelle Chomet, Salvatore Berger, Roch Miambanzila, Olivier Bertin, Marie-Claire Sparrow, Stéphane Rambosson, Frédéric Fournier

### **Etaient excusés**

Claudine Ripert-Landler, Lucia Da Silva, Alexandre Holroyd, Nicole Semaan, Christophe Hugon

Quorum : Le quorum étant atteint, le Proviseur ouvre la séance à 17h35.

Les représentants du personnel demandent s'il est possible que l'un d'eux puisse avoir deux votes, Mr Hugon étant absent. Mr Devillard explique qu'en l'absence d'un suppléant, ce n'est malheureusement pas possible.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Charlotte Pierre, Présidente de l'APL est nommée secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour : Mr Devillard précise que l'ordre du jour est erroné, car les CR des conseils d'écoles ne sont plus approuvés par le Conseil d'Etablissement mais par les Conseils d'Ecoles eux-mêmes. Les autres points à l'ordre du jour sont approuvés.

Approbation du PV du CE du 18 novembre 2019 : Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 1. Adoption des CR des derniers [conseils d'école et] Conseils du Second Degré

Les PV des Conseils du Second Degré des 10 décembre 2019 et 28 janvier 2020 sont en phase de relecture et ne seront soumis pour approbation qu'au prochain CE.

### 2. Préparation de la rentrée : carte des emplois

Les arbitrages concernant le redéploiement des postes de résidents dans le réseau ont été rendus. Il y aura 2 postes vacants pour le Primaire de South Kensington et 1 poste vacant pour le Primaire de MDO. Les priorités, pour la carte des emplois, vont à l'Afrique et à l'Amérique Latine. Au total 32 postes auront été repris en 5 ans.

Mr Devillard demande au CE de se prononcer quant à la fermeture d'un poste de Professeur des Écoles. Il s'agit du poste n°5962 - École Marie d'Orliac –aujourd'hui occupé par Mme Hugret, qui a demandé sa réintégration à compter du 1er septembre prochain pour suivre son conjoint. Ceci serait donc le 32ème poste repris en 5 ans.

Vote : 7 contre, 11 favorables, 10 abstentions.

Mr Adol demande si le poste « point écoute » correspond à une création de poste. Mr Devillard répond qu'il s'agit d'une prestation de service pour une durée de 3 mois à l'essai avec des horaires de 11h à 14h du lundi au vendredi, renouvelable le cas échéant. Mme Pierre ajoute qu'un don du LFCG Families Charity Fund pourrait permettre de financer ces 3 mois d'essai. Mr Adol remercie les trustees de la charity.

### 3. Calendrier Scolaire 2020-21

Mr Devillard précise que le calendrier a été redessiné avec les 11 écoles de Londres. Il aurait préféré que les vacances de Pâques ne commencent pas le 1er avril... mais la priorité a été donnée aux primaires dans les diverses considérations. Il aurait également voulu faire une pré-rentree le 31 août mais les contrats de personnels détachés démarrant le 1er septembre cela n'a pas été possible. Le calendrier scolaire 2020-2021 comporte 170 jours qui s'étalent sur 32 semaines.

M Adol obtient confirmation que 170 jours de cours sur l'année correspond bien à la fourchette recommandée, mais fait remarquer que 11 semaines de cours sans interruption pour les collégiens, s'il n'y a pas de fermeture du Lycée pour le bac, c'est très long. Dans ce cas, pourquoi ne pas donner au collège une semaine supplémentaire comme pour le primaire? M Devillard répond qu'il est préférable de ne rien changer car on ne sait pas ce qui se passera l'année prochaine et le calendrier du bac 2021 devrait conduire à des fermetures plus ponctuelles.

Le calendrier est donc presque identique à celui de cette année, avec une semaine de décalage au printemps.

Le calendrier est approuvé à l'unanimité sous réserve d'acceptation par l'AEFE, une non réponse de l'agence vaut validation après 1,5 mois.

### 4. Point travaux/sécurité:

M Rest (DAF) présente 3 séries de travaux :

1. Halls d'entrée du 29 et du 35 Cromwell Road pour une sécurisation et une meilleure gestion des flux entrants et sortants. Ces travaux sont prévus pendant l'été.
2. Rond-point: Installation des bollards et des bancs pour sécuriser la zone et éviter l'accès aux véhicules.
3. Rénovation de la cuisine au sous-sol sur le site de South Kensington: appel d'offre prévu fin mars, réponses fin avril, choix du prestataire fin mai (sous réserve de la confirmation des €3m par l'AFT de l'Agence d'ici l'été).

La cantine a reçu une évaluation de 5/5 suite à la récente inspection vétérinaire.

Les travaux commenceront cet été et dureront jusqu'à Noël. Des repas froids (mais pas de sandwiches) seront confectionnés sur le niveau rdc de la cantine (les travaux ne concernant que le sous-sol) et le Lycée pourra éventuellement commencer à acheter des repas chauds en novembre/décembre. Les frais de cantine ne seront pas diminués pour autant car tout cela a un coût.

L'APL demande si l'on pourrait dans ce cas prévoir plus de flexibilité sur l'externat au Collège pendant la durée des travaux, i.e. au premier trimestre. Mr Devillard répond que cela pourrait être envisagé, mais qu'il faudra auparavant étudier les problèmes de sécurité que cela pourrait soulever, comme souligné par Mr Sagot, qui insiste sur la vigilance accrue que cela entraînera pour les Vies Scolaires. L'APL demande également si les lunch boxes pourraient être autorisées pendant cette période de travaux, mais la réponse est négative du fait des allergies de certains élèves.

Confinement : des formations des enfants et des enseignants par des intervenants externes professionnels sont programmées pour les 11-15 mai et 18-23 mai. Ces formations ont d'abord lieu à MDO et André Malraux puis à South Kensington et Wix. Un retour est prévu pour le CE de fin d'année. Pour les Primaires, une séance d'information à destination des parents est prévue, mais 1500 enfants et davantage de parents étant concernés, il conviendra de réfléchir au format de cette réunion. Ce sera l'occasion pour ces professionnels de visiter les locaux et nous conseiller sur des améliorations à apporter.

## 5. Règlement financier

M. Rest explique que quelques modifications ont été apportées au règlement financier pour tenir compte des évolutions récentes :

- Duke of Edinburgh : Paiement dû à réception de la facture (cela concerne 200 élèves) ;
- Dossiers de candidature aux universités américaines : Paiement dû à réception de la facture ;
- La facturation de la cantine inclut les repas froids du premier trimestre ;
- L'inscription au packed lunch à l'école de Wix et à la garderie du matin à l'école de South Kensington vaut pour l'année entière ;
- Pour confirmer la réinscription de leur(s) enfant(s), les familles devront verser un acompte de £ 800 par élève, et ce, au plus tard le 31 mars de chaque année. Cet acompte sera déduit des droits du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire suivante. En cas de départ de l'élève notifié par écrit avant le 30 mai de l'année en cours, l'acompte sera restitué. Après cette date, l'acompte restera acquis à l'établissement.
- La réinscription de chaque élève n'est validée que si la totalité des sommes dues au titre de l'année en cours est acquittée.

Le paiement par carte bancaire devrait être rendu possible avec la nouvelle version de logiciel.

Une discussion s'engage sur les raisons de la mise en place de l'acompte et les problèmes que cette nouvelle clause pourrait causer.

M Devillard explique qu'à ce jour seuls 13 départs ont été annoncés. Dans les faits, le nombre réel est bien plus important. Ceci empêche l'établissement de faire des offres à de nouvelles familles. Cette mesure incitera les familles à informer l'école d'un projet de départ avant la date du 30 mai et donc permettra à l'établissement de mieux gérer les nouvelles inscriptions. Notre trésorerie n'est que d'un mois de salaire. Cette avance servira donc à payer les salaires de juillet et août.

Pour information, l'an dernier nous avons eu 618 départs, dont 250 bacheliers, 31 « no show » à la rentrée, 100-150 départs signalés pendant l'été. Parmi eux, de nombreuses familles savaient qu'elles partiraient mais n'en ont pas informé le Lycée. Dorénavant les familles auront plus de pression pour remplir la fiche de départ.

Modifications adoptées: 7 absentions et le reste est pour.

## 6. Situation financière au 31/12/19

Mr Rest présente la situation financière de l'établissement au 31/03/2019, sous réserve de validation par l'Agence au Conseil d'Administration le 12 mars prochain.

Cette situation est basée sur :

Les taux de change officiels entre 1.12 et 1.17 avec une moyenne de 1.14 sur l'année ;

Un taux d'inflation de 2.2% en 2019 (RPI) ;

3535 élèves de janvier à juin 2019 puis 3531 de septembre à décembre 2019 ;

Une hausse des frais de scolarité de + 3,6% de janvier à juin puis +4,6% de septembre à décembre 2019 ;

Des frais de locaux en hausse de 2.6% en 2019.

- Mr Rest explique tout d'abord la situation financière sous l'aspect du Compte de Résultat, i.e. Produits et Charges :

Recettes :

Les recettes totales ont augmenté de +2.1% entre 2018 et 2019 mais ont reculé de plus de 8% par rapport à 2017.

Les droits de scolarité sont en légère augmentation du fait de la hausse des frais de scolarité et l'augmentation des DPI (Droits de Première Inscription).

Les recettes de restauration ont augmenté en phase avec la hausse des frais de scolarité.

Baisse des recours en bourse (le nombre d'élèves boursiers est passé de 244 en 2018 à 219 en 2019).

Au total, 93% des produits sont issus des familles (en comptant la restauration).

Charges :

Forte progression des charges en 2019 (+6.9%) en partie due à une régularisation sur des charges d'amortissement précédemment non comptabilisées sur des travaux (restés sur des comptes « d'immobilisation en cours »). Cette régularisation de £2,3m n'est qu'une opération comptable et ne change pas la situation financière.

Les charges de personnel augmentent de 9.2%, du fait de la hausse des salaires et traitements de 6.7% (points retraites et progression de 1,7 ETP enseignants) et des charges patronales de 21.9%.

Mr Oppenheim souhaite attirer l'attention des parents sur le fait que les enseignants en contrat local « coutent plus chers » que les enseignants résidents puisque la participation à la rémunération des résidents s'élève à £8.1m alors que les salaires et traitements des contrats locaux s'élèvent à £10.4. Mme Pierre répond que cela ne permet en rien la comparaison du coût des contrats locaux et résidents puisqu'il faut rapporter ces montants au nombre d'enseignants concernés.

La PFC baisse comme prévue (revenue à 7% après 9% en 2018).

Le résultat comptable est déficitaire de £3,9m au 31/12/19 (-£2,3m au 31/12/2018).

- M Rest présente ensuite le Bilan de l'Etablissement et quelques indicateurs financiers :

Tableaux Emplois-Ressources:

---

Dans l'Actif Circulant, les créances sur autres débiteurs correspondent la remontée à l'Agence, soit £5,5m.

Le Passif Circulant représente toutes les dettes de l'Etablissement, comme par exemple les dettes sociales et fiscales pour lesquelles on paye en janvier les factures de décembre, ou les autres dettes qui représentent les avances DPI et factures payées en avance. Les Produits constatés d'avance correspondent au trop versés de bourses, à rembourser à l'agence (£7k).

Indicateurs financiers :

Le Fond de Roulement représente le Passif Permanent moins l'Actif Immobilisé. Il s'élève à £5,7m au 31/12/2019, soit 66 jours de fonctionnement.

Le Besoin en FDR, de £4.5m au 31/12/2019, représente les créances moins les dettes.

La Trésorerie c'est le FDR moins le Besoin en FDR. Elle est de £1,2m (14 jours) au 31/12/19 contre £4,4 (46 jours) l'année précédente.

La Capacité d'Autofinancement de l'établissement est négative de £617k (Résultat + dotations aux amortissements). 150 élèves de plus permettraient de revenir à une CAF positive de £300k.

Le taux moyen de non-recouvrement est en baisse à 1.87% (2.2% en 2018).

• En conclusion, M Rest explique que la situation financière de l'Etablissement est devenue fragile, et il émet 3 préconisations:

- 1) Prévoir une projection sur 3 ans pour l'évolution tarifaire (hausse des droits de scolarité) ;
  - 2) Augmentation du nombre d'élèves. La structure de notre établissement permet d'accueillir plus d'élèves (+150). Il faut recruter de nouvelles familles ;
  - 3) Limiter l'augmentation des dépenses.
7. Concession logements

Présentation d'un tableau avec les caractéristiques des logements du personnel administratif.

#### 8. Autres points

• Projet voyage EPS pour l'AS à Berlin, qui allie épreuves physiques et questions type « questions pour un champion ». 38 euros par élève, du 24-27 juin. 3 filles - 3 garçons de 6ème. Le prix est estimé à moins de £300 par élève pour le voyage aller-retour. Accompagnateurs prévus : Mme Humbert et un professeur de mathématiques.

Le voyage est approuvé à l'unanimité.

L'APL demande si les procédures de l'AS, telle que la sélection des candidats, peuvent être discutées en CE car les parents posent parfois la question de la transparence de cette sélection (des élèves ne faisant pas partie de l'AS sont par exemple sélectionnés et les procédures de sélection ne sont pas toujours très claires). Mr Devillard répond qu'il n'est pas responsable des procédures de l'AS, mais que les voyages sont approuvés au CE car ils impliquent des coûts pour l'établissement. Mr Rambosson, conseiller consulaire, précise que la sélection de l'AS pour le rugby par exemple a été très rigoureuse.

---

Mr Oppenheim quitte le CE à 18h45.

- Corona virus: une lettre partira demain sur les mesures préconisées par l'Agence. Suspension des échanges ADN avec l'Asie (4 élèves de seconde concernés). Les familles peuvent soit attendre, soit opter pour une autre destination.
- Lecture d'une motion signée des 3 organisations syndicales (lue par Mr Adol) concernant les retraites par points. La lettre mentionne aussi la « chute catastrophique » des retraites des enseignants, et la réforme du lycée effectuée « dans la précipitation, sans consultation des personnels ». Elle critique l'évaluation permanente qui provoque un stress constant chez les élèves et dénonce les dérives de la réforme du bac (sujets communiqués aux élèves). La génération bac 2021 ne doit pas être sacrifiée. Chute des candidatures aux concours (CAPES).
- Lecture d'une deuxième motion rédigée par les 27 enseignants de lettres (lue par Mme Derrien). Cette motion a été envoyée à l'IPR de Lille (sans réponse à ce jour) puis à l'IA-IPR de l'AEFE. Les enseignants s'inquiètent de ne pas avoir reçu de consignes concernant le déroulement des épreuves de français depuis le mois de septembre. Ils souhaitent des directives claires. L'épreuve écrite est mercredi 3 juin, et il n'y a toujours pas de visibilité sur les modalités: dissertation sur œuvre intégrale ou sur le parcours? Exercices totalement différents, réclamant des préparations différentes. Les bribes d'informations reçues peuvent donner lieu à des interprétations diverses, or nous sommes à 4 mois de l'épreuve... Surcharge de travail pour les enseignants. Des modifications sont apparues par voie de presse (diminution du nombre d'œuvres) mais on ne sait toujours pas exactement comment ça va se passer. En SES, par exemple, on ne sait pas si le sujet sera de l'ordre d'une page ou de 7-8 pages. De même, les enseignants de SES n'ont pas pu utiliser les bases de données nationales pour la préparation du dernier devoir commun.

Les parents partagent l'inquiétude des enseignants, notamment sur le manque de visibilité du format des épreuves du bac de français, et sur ce sentiment de « génération sacrifiée ». Ils ont bien conscience de la charge de travail supplémentaire qu'a engendrée cette réforme pour les enseignants. Mme Pierre ajoute qu'à quelques semaines de la deuxième série d'E3C, on ne sait toujours pas précisément si les épreuves porteront sur la totalité du programme ou seulement sur la partie du programme étudiée depuis la première série d'E3C.

Les représentants élèves s'inquiètent surtout pour l'oral de français : ils ne savent rien sur l'épreuve envisagée, le nombre d'œuvres etc.

Le Proviseur rassure le CE et notamment les élèves présents : nous maintiendrons un haut niveau d'exigence pour bien former, mais nous ferons preuve de « bienveillance » dans les évaluations, le but étant de soutenir les intérêts de l'élève.

## 9. Questions APL:

### 1. Classes de Terminale

- Pour quel trimestre seront prises en compte les notes du bac blanc de début mars ?
- Sur quels éléments se baseront les enseignants au conseil du 2e trimestre pour remplir la fiche avenir (bac blanc pris en compte ?).
- Le calendrier des épreuves du bac OIB est-il connu?

- 
- Pourrions-nous avoir un retour des offres à Oxford et Cambridge cette année en fonction de la section OIB/Plurilingue/BS?
  - Dernier jour des Terminales : qu'est-il prévu cette année?
  - Quand aura lieu la cérémonie de "graduation" pour les Terminales?

Les notes de Bac Blanc de début mars seront prises en compte pour le troisième trimestre, les épreuves ayant lieu le 6/3 et les conseils démarrant le 9/3. Pour des raisons d'équité (vis à vis de Parcours Sup) le même traitement doit être appliqué à tous les élèves.

Mr Adol fait toutefois remarquer que cette décision relève normalement de la liberté pédagogique des enseignants. Il n'y a pas de raison de considérer que la prise en compte de cette note au 2e trimestre avantage ou désavantage les élèves. Cette note, plus significative que les autres donne une indication plus précise sur le niveau de l'élève à la fin du 2nd trimestre.

Fiche avenir : le bac blanc ne sera pas pris en compte.

Le calendrier est connu pour les épreuves écrites d'OIB: jeudi 4 juin LV1 et vendredi 5 juin Histoire Géo. Les dates des oraux ne sont pas encore connues.

Oxford/Cambridge : 2 offres seulement pour Cambridge, une OIB et une plurilingue. Résultat décevant qui s'explique en partie par l'évolution des politiques d'admissions favorables au « State Schools » (70% à Oxford et 60% + à Cambridge). Il faudra envisager des pistes : amélioration de la préparation (le prestataire sait-il faire mieux? à quel coût? préparation sur 2 ans?...), développer un argumentaire à présenter à Oxford et Cambridge pour faire passer le Lycée dans la catégorie des State Schools (établissement non sélectif, élèves boursiers etc..).

Le dernier jour des terminales sera préparé comme l'an dernier (communication du Proviseur auprès des élèves et des familles, rencontre du Proviseur avec les élèves).

Graduation des terminales : La cérémonie de fin de scolarité est prévue comme l'an dernier après les dernières épreuves et avant les résultats (la date exacte n'est pas encore fixée). Quant à une cérémonie de graduation, sur le modèle de ce qui est fait au LIL par exemple, rien n'est prévu. Les parents sont libres de proposer quelque chose et de l'organiser.

2. Réunion de présentation de la réforme aux classes de seconde : apparemment mixer OIB et non OIB au sein d'une même réunion a créé beaucoup de confusions et incompréhensions. Serait-il possible de faire des réunions séparées à l'avenir?

Oui, c'est possible.

3. Cours annulés et non rattrapés, deux niveaux particulièrement touchés, la 6ème et la 3ème : Existe-t-il toujours un système de remplacement ponctuel des enseignants absents par deux Assistants Pédagogiques dédiés à cela? Quelles solutions proposez-vous pour les classes particulièrement touchées?

Selon M. Devillard le système de remplacement des cours, avec notamment les deux Assistants Pédagogiques, fonctionne correctement. L'APL précise que pour une classe en particulier le taux de cours annulés et non remplacés atteint 10%, ce qui est anormalement élevé, et que des parents menacent en retour de déduire 10% de leur facture. M Devillard explique que ce n'est absolument pas possible, que les enseignants se remplacent les uns les autres constamment, ce qui coûte d'ailleurs très cher à

---

l'établissement. De plus, les enseignants ne souhaitent pas toujours remplacer leurs collègues lorsqu'ils ont fait le choix d'un temps partiel par exemple. Il est vrai que certaines classes ont malheureusement cumulé les absences. On pourrait envisager de recruter un Assistant Pédagogique supplémentaire mais c'est toujours un problème de moyens financiers.

Mr Colangelo assure les parents que l'Administration fait systématiquement le maximum pour essayer de trouver des remplacements dans les plus brefs délais mais que ce n'est pas toujours chose facile. Il ne voit pas l'intérêt de communiquer auprès des parents via Pronote, comme suggéré par l'APL, lorsqu'ils sont en recherche de solution de remplacement car cela ne résout pas le problème et il considère que c'est une perte de temps.

4. Lors du Conseil du Second Degré du 10 décembre, la Direction avait accepté de mettre à l'étude la possibilité de déplacer la sortie de la section OIB de la 3eme à la fin de la 2nde. Pourrions-nous faire un point sur cette réflexion en cours?

On en reparlera, car nous devons d'abord préserver la structure. Ce n'est pas un sujet clos mais c'est trop court pour l'année prochaine.

5. British Section

- Combien de familles extérieures au Lycée ont-elles exprimé de l'intérêt cette année par rapport à l'année dernière?

- Quel constat peut-on dresser concernant l'expérience des 3GCSE de cette année, dont un tiers provient de l'extérieur (intégration avec les élèves en provenance du Lycée, résultats scolaires par rapport au reste du groupe, etc).

- Quels objectifs avez-vous pour la composition de la prochaine classe de 3GCSE en % interne/externe. A résultat égal au test d'anglais/entretien, donnerez-vous la priorité aux élèves du Lycée ou pas?

- Pourriez-vous faire circuler les "league tables" adaptées sur lesquelles figure le Lycée? Les familles de SB ne les trouvent pas.

Autant d'intérêt de la part des familles extérieures au Lycée, avec une vingtaine d'élèves des autres écoles qui sont venus hier (5 février) pour des « taster sessions ». Beaucoup plus d'intérêt que l'année dernière niveau PAL (une dizaine de familles).

L'intégration des élèves des écoles anglaises s'est très bien passée, malgré quelques difficultés au début en français. Pour l'instant, Mr McNaught anticipe la même répartition interne-externe que l'année dernière (2 tiers/1 tiers). Les élèves du Lycée n'auront pas priorité pour les places à résultat égal au test d'anglais/entretien. Mme Schmitt questionne l'Administration sur le risque d'accepter des élèves qui n'ont pas le niveau adéquat en Anglais pour « remplir » la Section Britannique quand il reste des places. A discuter lors du premier C2D de la Section Britannique en mars.

League tables: Mr McNaught va les envoyer.

6. Rencontres parents/professeurs

- Le système de prise de RDV en ligne sera-t-il reconduit l'an prochain ?

- Pourrait-il y avoir un temps dédié aux rencontres avec les professeurs de spécialités pour les parents des élèves de 1ere?

M Devillard demande ce que les parents ont pensé de la nouvelle procédure en ligne. L'APL confirme que, certes l'adaptation à ce nouvel outil ne s'est pas faite sans difficultés entraînant dans un premier temps des mécontentements, mais qu'après coup, grâce au travail considérable de Mme Carton, les parents



---

étaient contents du résultat final. Cette première phase d'apprentissage devrait permettre une meilleure utilisation de l'outil l'an prochain. Mr Colangelo dit qu'en ce qui le concerne, il ne passera pas deux semaines à gérer les rendez-vous électroniquement l'année prochaine. Il souhaite par ailleurs que les parents réfléchissent à la proposition de décorrélérer le collège et le lycée dans la prise de rdv, ce qui permettrait aux parents de rencontrer un plus grand nombre d'enseignants, mais étalerait pour certains parents les rendez-vous sur deux jours et risquerait aussi de poser problème pour les familles qui ont des enfants sur plusieurs sites (South Kensington et écoles primaires annexes).

7. Quel est le processus de validation des cours de soutien proposés par des professeurs se portant volontaires ?

Lorsqu'un besoin est identifié, une fiche est remplie par l'enseignant, puis recueillie et évaluée par M. Colangelo. En discussion avec le CPE, on cherche une solution et des ressources parmi les professeurs et/ou les assistants. Le cours de soutien est mis en place si une ressource est disponible.

Un suivi est réalisé afin d'examiner les progrès de l'élève. Si les résultats sont positifs et que le besoin est toujours d'actualité, le soutien est maintenu. Si l'avis est d'arrêter car il n'y a plus de besoin ou l'élève ne montre pas d'intérêt et/ou ne se présente pas à ses heures de soutien, le soutien est arrêté. Le cours peut être interrompu si aucun bénéfice n'est remarqué. Mr Devilard souligne que le soutien disciplinaire marche bien pour les plus grands, mais qu'au collège les élèves ont plutôt besoin de soutien transversal/psychologique.

8. Quel est le processus d'intégration des nouveaux élèves, qui, pour certains ont du mal à suivre ?

Selon Mr Devilard, c'est un non sujet. Tout se passe bien. Les autres élèves aident les nouveaux. Les représentants d'élèves confirment qu'il n'y a pas de souci.

9. Le développement d'une filière technologique/professionnalisante n'a-t-elle jamais été étudiée ?

Ne peut être envisagé dans notre établissement. Nécessite un personnel différent, des infrastructures comme des ateliers, des offres de stages spécifiques etc. On ne trouve de filières technologiques/professionnalisantes qu'à Abidjan, Dakar... mais pas ailleurs dans le réseau. Des séries technologiques existent à Paris et Lille, avec des internats ou des trajets en Eurostar faisables. Mais généralement les enfants préfèrent continuer au LFCG plutôt que de bouger en série technologique.

L'APL explique que pour certaines familles monoparentales notamment ou avec des moyens financiers limités, cette situation peut être très compliquée. La question pourrait être soulevée dans le cadre du Plan Ecole pour voir si une solution pourrait être envisagée dans l'un des établissements français de Londres.

Clôture du CE à 20h15.